

Le Vieux-Marchois

Bulletin communal de liaison



Mairie de Vieux-Marché
11, Plasenn ar C'hezeg
22 420 LE VIEUX-MARCHE

Téléphone : 02 96 38 91 13
Télécopie : 02 96 38 94 97
Messagerie : mairie.vieuxmarche@orange.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- **Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h15 à 17h00**
- **Mercredi de 9h00 à 16h30**
- **Samedi de 8h00 à 12h00**

Dans ce numéro :

Le mot du maire	1
Appel au civisme !	1
PLU, zonage et règlement en cours...	2
Atelier photographique sur le bocage	2
Bibliothèque —Tapis lecture	2
Rentrée scolaire : Un demi poste supplémentaire	3
Recensement agricole	3
Les combattants 14-18 à l'honneur	3
SIVOM — Défibillateurs	3
Informations pratiques	4
Etat Civil	4
L'association des boulistes	4



Numéro 8

Octobre 2010

Le mot du Maire

Chaque année, en début d'automne, les personnes de 70 ans et plus sont conviées au repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Cette année, nous nous sommes retrouvés le samedi 25 septembre à la salle des fêtes autour d'un repas préparé avec soin par le restaurant « Le Bargueden » de Guerlesquin. Au-delà du plaisir de la table, cette rencontre qui a regroupée plus de 140 personnes a été un vrai moment de convivialité avec une pensée tendre pour celles et ceux qui n'ont pu se joindre à nous pour raison de santé.



A l'origine le repas du CCAS était offert aux personnes âgées qui vivaient très souvent dans la misère car elles ne pouvaient plus travailler et la retraite n'existait pas. Aujourd'hui bien sûr le repas est plus le reflet du respect que l'on a pour nos anciens, même si l'on sait que beaucoup d'entre eux vivent avec le minimum vieillesse qui leur permet tout juste de subvenir à leurs besoins vitaux.

Il est vrai que la place des aînés dans la société a toujours été très importante et elle le reste malgré l'évolution des modes et des rythmes de vie. Synonymes de racine, de stabilité et d'équilibre, ils nous offrent les bases pour se construire.

De nombreuses personnes, à la recherche de leur histoire familiale viennent en mairie pour trouver des traces (actes de naissance, de mariage...) de leurs ascendants. Que d'émotions parfois devant un nom, un métier, une maison. Ces démarches sont l'illustration de la nécessité que nous avons tous d'avoir un lien avec nos ascendants.

Au Vieux-Marché nous avons la chance d'avoir conservé cette relation intergénérationnelle à travers des échanges quotidiens ou plus ponctuels comme les rencontres entre l'école et l'Association du mardi, ou encore pendant le marché du samedi matin autour d'une crêpe et d'un café.

La tradition se perpétue donc mais malheureusement certaines personnes, pour raison de santé, ne peuvent participer au repas du CCAS. La municipalité a décidé à partir de cette année, en espérant que cette attention permettent d'atténuer la souffrance de ce rendez-vous manqué, de leur offrir un panier garni".

Appel au civisme !

Depuis plusieurs mois des dégradations de biens publics et privés sont constatés. A titre d'exemples nous pouvons citer un banc cassé au plan d'eau, des boîtes aux lettres abîmées, des pots de fleurs jetés à terre, des bouteilles d'alcool laissées sur la voie publique etc.

Ces actes de malveillances vont à l'encontre de la tranquillité à laquelle aspirent les habitants de notre commune. Bien évidemment une plainte est déposée à la gendarmerie à chaque nouvelle dégradation, un dossier est ainsi constitué et si à l'heure actuelle les auteurs n'ont pas été sanctionnés, les éléments à charge s'accumulent.

Le civisme désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit ! Ce respect est un des éléments moteurs de la préservation de notre qualité de vie, j'en appelle donc au bon

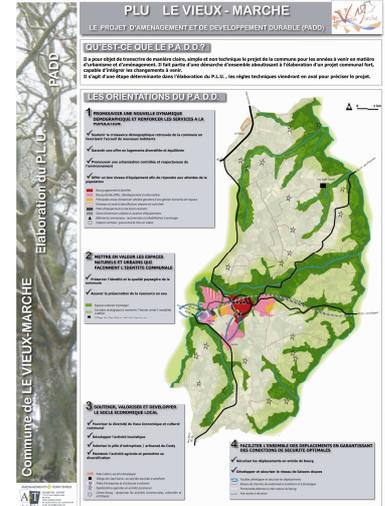
PLU, zonage et règlement en cours...

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme avance bien. La commission se réunit régulièrement pour faire avancer ce dossier qui revêt d'une grande importance pour l'avenir de notre commune.

Rappelons que, sans document d'urbanisme, la commune est soumise au RNU (Règlement National d'Urbanisme) et que les possibilités de constructions et donc d'installations de nouveaux ménages sont réduites au centre bourg ou à proximité. Le PLU, lorsqu'il sera validé, permettra l'urbanisation de nouveaux secteurs en périphérie du bourg. Par exemple, suite à une proposition, une réflexion particulière est actuellement menée au niveau du village du Rhune, sur l'axe Plouaret-Lannion. Aujourd'hui, le travail en cours consiste à affiner le zonage, c'est-à-dire à déterminer les zones qu'il sera possible d'urbaniser, les zones agricoles ou naturelles. En parallèle, la commission élabore le règlement qui y sera associé. Il s'agit d'une étape importante car cet outil se doit d'autoriser le développement de la commune, tout en prenant en compte et en préservant les activités (agriculture, zones d'activités et de services...) et les richesses (patrimoine bâti, paysages, environnement) qui constituent des atouts indéniables pour le Vieux-Marché.

Des panneaux d'informations sont visibles en mairie.

Pour plus d'informations : mairie du Vieux-Marché 02 96 38 91 13



Atelier Photographique sur le bocage : Inscrivez-vous !

La préservation du bocage fait parti des axes de travail du PLU en cours d'élaboration.



La commune, en partenariat avec le Comité de bassin versant du Léguer propose à tous les volontaires de rejoindre un atelier participatif utilisant l'outil photographique pour confronter et partager les différentes visions que l'on peut porter sur cet élément de notre paysage : le bocage.

Pour vous inscrire ou pour plus d'informations : Comité de bassin versant du Léguer 02 96 05 09 22

Bibliothèque - Tapis lecture

Mercredi 15 Septembre au matin, les enfants se pressaient dans les rues du Vieux Marché : à 10H30, Marie-Claire Gallou les attendait à la bibliothèque Lucie Aubrac pour un tapis-lecture. Une conteuse rien que pour eux, pas question de manquer ça ! Si dans les premières minutes les enfants ont semblé un peu intimidés, très vite, les langues se sont déliées. Les plus grands étaient fiers de reconnaître des livres qu'ils avaient lus en classe ou chez eux, tandis que les plus jeunes ouvraient grand leurs oreilles et découvraient les histoires : on riait avec « *La grenouille qui avait une grande bouche* », on tremblait avec les « *Bébés chouette* » qui craignaient d'avoir perdu leur maman... « *Le pingouin qui n'était pas sûr d'être un pingouin* » a remporté un franc succès, avec 2 lectures. Mais les comptines n'étaient pas en reste, et c'est sur « *une souris verte* » reprise en chœur par petits et grands que s'est achevé ce premier tapis lecture.

Rendez-vous les 13/10, 17/11, et 15/12 pour de nouvelles histoires !



Rentrée scolaire : Un demi poste supplémentaire !

Après 2 mois à arpenter les chemins de terre, les chemins creux, les chemins de traverse, les chemins buissonniers, les enfants du Vieux Marché ont finalement repris le chemin des écoliers. Une bonne surprise les y attendait : la forte augmentation des effectifs (132 inscrits cette année, contre 119 l'an dernier) a permis, grâce à l'intervention conjointe de la directrice Mme LE ROUX, des représentants de parents d'élèves et de la municipalité, d'obtenir l'ouverture d'un demi-poste supplémentaire. Cette victoire est un réel soulagement pour tous, d'autant plus que l'Education Nationale nous a clairement laissé entendre que, sauf variation majeure dans nos effectifs, ce demi-poste ne devrait pas être remis en cause dans les 2 ou 3 années à venir. C'est avec joie que nous avons donc accueilli Mlle Marlène GABREAU, qui s'occupera cette année des CM.

Les CE2 restent avec Mme GUILLOU, et les CP avec Mme JEGOU, et les 2 enseignantes se partageront la classe des CE1. Mme POILVERT fera classe aux PSI et MS, tandis que Mme LE ROUX passe des grands de CM aux GS, couplés avec les PS2 !

Les bâtiments sont toujours en cours de restauration, mais les travaux avancent bien, et les élèves pourront découvrir leur toute nouvelle école avant la fin de l'année scolaire.

Recensement agricole 2010 : démarrage annoncé !



De septembre 2010 à avril 2011, près de 3000 enquêteurs partiront à la rencontre de plus de 500 000 agriculteurs pour procéder au recensement agricole. Cette vaste enquête décennale fournira une photographie complète et détaillée de l'agriculture française, essentielle pour accompagner l'évolution de ce secteur économique-clé. Elle permettra aussi aux Français de mieux connaître les professionnels qui la composent. Tous les agriculteurs de la métropole, des départements d'outre-mer, et des collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, sont concernés par le recensement agricole. Toutes les informations sont sur : www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010

Les combattants de 14-18 à l'honneur



Du 11 au 15 novembre 2010 une exposition sur les combattants de la guerre 14-18 sera présentée à la salle Victor Hugo du Vieux-Marché. L'exposition imaginée et conçue par M. LAMOTTE Pascal, Président de l'association Trégor 14-18, apporte une lecture locale de cette période difficile de notre histoire. A l'issue de ses recherches, M. LAMOTTE retrace le parcours de « poilus » de la commune, il redessine le lien entre les noms des soldats tués, les photos et documents d'archives retrouvés. Des objets de collection se rattachant à cette guerre illustreront également l'exposition. L'exposition sera ouverte gratuitement de XXH00 à XXH00 et M. LAMOTTE se fera un plaisir d'échanger avec vous sur ses techniques de recherches et sur les différents témoignages recueillis.



SIVOM du Saint Ethurien - Mise en place de défibrillateurs



Les agents du SIVOM ont récemment installé des défibrillateurs entièrement automatiques sur les quatre sites sportifs du territoire à savoir : la salle des sports de Plouaret ; la salle des sports de Vieux-Marché ; le stade de Plouaret (appareil installé à l'entrée du complexe Lahellec) ; le stade du Costy du Vieux-Marché. Hormis au terrain du Costy, ces appareils ont été installés à l'extérieur de manière à être accessibles au plus grand nombre.

Le coût total de cette opération est de 7 930,80 € H.T..

L'information quant à l'utilisation de ces défibrillateurs sera dispensée lors deux séances :

- la première aura lieu le jeudi 7 octobre 2010 à 20h30 au complexe Y. Lahellec en Plouaret à l'attention de l'ensemble des utilisateurs des équipements,
- la seconde aura lieu le samedi 9 octobre 2010 à 11h00 au complexe Y. Lahellec à l'attention des utilisateurs et de la population.

Inscriptions aux formations auprès du secrétariat du SIVOM

Tél : 02 96 38 35 17 – email : sivomstethurien@voila.fr.



Informations pratiques

Pour une inscription effective en 2011 sur **les listes électorales du Vieux-Marché**, les nouvelles demandes doivent parvenir en mairie pour le 31 décembre 2010. Il suffit de vous présenter à l'accueil de la mairie muni d'une pièce d'identité et d'une attestation de domicile.

Passport : les demandes de passport sont à effectuer auprès de la mairie de Plouaret. Vous pouvez toutefois, afin de limiter votre temps d'attente, venir en mairie du Vieux-Marché retirer la liste des pièces à fournir ainsi que l'imprimé de demande. Les horaires d'ouverture de la mairie de Plouaret sont les suivants : du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00. Pour les personnes ne pouvant venir que le samedi, il est possible de prendre rendez-vous au 02.96.46.62.02.

Message du Service des Impôts des Particuliers : Vous souhaitez bénéficier des facilités liées au paiement de vos impôts par internet ? Rendez-vous sur le site : impots.gouv.fr rubrique particuliers. Les agents du Service des Impôts des Particuliers (SIP) et des trésoreries dont vous dépendez sont également à votre disposition pour vous communiquer toute information utile.

INSEE / Enquête « Budget de famille » : L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) effectue, entre le 04 octobre 2010 et le 1er octobre 2011, une enquête sur la consommation et le budget des ménages appelée « Budget de famille ».

L'enquête a pour objectif de connaître le poids des grands postes de consommation dans le budget des ménages. Ainsi, elle permet de comparer les niveaux de vie et les choix de consommation des diverses catégories de ménages.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Etat Civil

Naissances :

- Lola LAMOTTE-BITAILLE le 02 juin 2010
- Nina LAMOTTE-BITAILLE le 02 juin 2010
- Aliénor BAILLET le 26 juin 2010
- Yanis GORIAU le 02 août 2010
- Lila GRAS le 05 août 2010
- Emy MORVAN le 07 août 2010
- Shayna BILLIOU le 11 août 2010
- Kyllian LE HIR le 22 août 2010
- Yuna CEDRETTO le 30 septembre 2010

Mariages :

- Christophe LE MAT et Delphine LE FOLL le 12 juin 2010
- Stéphane COQUILLE et Sonia GUILLET le 18 septembre 2010

Décès :

- Joseph LE THOMAS le 04 juin 2010
- Charles LE BOURDONNEC le 04 juin 2010
- Francis LE TERRIEN le 01 juillet 2010
- Odile ANDRÉ le 20 juillet 2010
- Jean LE BOURDONNEC le 01 août 2010
- Henri PERSON le 22 août 2010
- André HAMON le 15 septembre 2010

L'association des boulistes

Chaque mardi après-midi, sous le soleil ou à l'abri dans les allées de boules couvertes, les boulistes se retrouvent pour partager un moment de convivialité dans la bonne humeur mais aussi l'application. Le jeu de boule est un jeu d'adresse bien sûr, mais aussi un jeu de stratégie, et les discussions pour savoir s'il vaut mieux poser ou tirer sont fréquentes et importantes pour la suite de la partie. Bien évidemment les membres de l'association viennent avant tout pour s'amuser et discuter ensemble. Si vous souhaitez partager une partie ou tout simplement mieux connaître l'association, rien de plus simple, rendez-vous le mardi après-midi dans les allées avec votre paire de boules.



Pas toujours simple de voir qui a le point.



Attention, concentration, l'équipe espère le « biberon » !!!



Tous les joueurs suivent la boule du regard certains se disent, « elle y va, elle y va... » et les autres « stop, stop... ».